COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 SEPTEMBRE 2013 À 20 H 30

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le trois septembre deux mille treize à 20 h 30, en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 13

<u>MEMBRES PRESENTS (08)</u>: Mesdames Ingrid BORGHART, Madeleine LAPERROUSE, Agnès LATTARD-PRUVOT, Marie-Ange SORRENTINO - Messieurs Gérard BORDON, François COMBET, Philippe GIRARD, Michel VINIT.

<u>MEMBRES ABSENTS (05)</u>: Mesdames Valérie MONTANIER, - Messieurs Sébastien ANDRÉ, Claude BERARD, Didier MARTIN-FARDON, Denis QUEZEL-GUERRAZ.

PROCURATIONS (03):

De Monsieur Claude BERARD à Monsieur Gérard BORDON.

De Monsieur Didier MARTIN-FARDON à Monsieur Philippe GIRARD

De Monsieur Denis QUEZEL-GUERRAZ à Monsieur Michel VINIT.

Secrétaire de séance : Mme Madeleine LAPERROUSE.

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 15 juillet 2013.

Ordre du jour

1) AVANCE DE TRESORERIE RENOUVELLEMENT :

Le contrat avec le Crédit Agricole a été contracté en 2005 à hauteur de 600 000 €. L'an dernier, la commune a remboursé 200 000 €.

Nous proposons de renouveler le contrat pour la somme de 350 000 € à compter du 1^{er} août 2013 et jusqu'au 28 février 2014, nous nous engageons à le réduire à 250 000 € fin 2014.

VOTE: 2 abstentions (Michel VINIT et Denis QUEZEL-GUERRAZ, 9 POUR

2) <u>DECISION DE MODIFICATION SUR LE BUDGET COMMUNE</u>:

Elle concerne les amortissements obligatoires pour un montant de 3 453 € (extension du cimetière, groupe scolaire et études pour le P.L.U.). Cette somme sera inscrite dans le chapitre 21 en recettes d'investissements.

VOTE: 11 POUR

3) <u>CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LA VENTE DE FONDANT ROUTIER ET</u> GESTION DU STOCK :

Il est nécessaire de renouveler chaque année la convention avec le Conseil Général pour 1 tonne de sel en cas de dépannage et permettre au Conseil Général de gérer le stock.

Remarque de Michel VINIT : on peut ajouter du gravier pour utiliser moins de sel et moins polluer. Philippe GIRARD précise que les employés se renseignent pour utiliser des copeaux de bois, de la sciure et des cendres pour éviter le sel.

VOTE: 11 POUR

4) <u>ADMISSION EN NON VALEUR SUR LES BUDGETS COMMUNE ET EAU ET ASSAINISSEMENT:</u>

- Suite à la liquidation judiciaire pour la S.C.I. LE PANEL, il reste 5 237 € de loyers impayés (2008, 2009, et 2010). On crédite l'article 6541 en prélevant la somme sur l'article 61524 BOIS et FORETS.
- Il reste 38.48 € d'impayés de facture d'eau concernant Mme MARIE. Cette somme sera admise en non valeur sur le budget EAU et ASSAINISSEMENT.

VOTE: 11 POUR

5) PROMESSE DE CESSION D'UN TERRAIN:

Dans le cadre de la procédure des biens vacants sans maitre, la parcelle B 812 appartenant à Mr VILLOT Camille va retomber dans le domaine communal. Cette parcelle se trouve enclavée dans la propriété de Mme BOIS Denise. La commune s'engage à la lui céder à la fin de la procédure.

VOTE: 11 POUR

6) RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE NETTOYAGE DE L'ECOLE :

CONCEPT SERVICE assure le nettoyage depuis l'année scolaire 2011 / 2012.

En 2012 / 2013, les tarifs sont restés inchangés. Pour l'année 2013 / 2014 la société annonce une augmentation de 1 € / H en plus, un complément suite à l'ouverture de la 5ème classe, soit 756 € par semaine.

Cette entreprise donnant entière satisfaction, nous proposons de renouveler le contrat pour 10 mois de l'année scolaire.

VOTE: 4 abstentions: Michel VINIT, Denis QUEZEL-GUERRAZ, Ingrid BORGHART, Marie-Ange SORRENTINO 7 POUR

7) QUESTIONS DIVERSES:

- Une commission « Finances » sera convoquée fin septembre pour faire le bilan des 8 premiers mois de l'année.
- Lotissement du groupe scolaire : La Savoisienne Habitat a contacté les éventuels acheteurs et fera un bilan puis une présentation au conseil municipal.
- <u>Inauguration des travaux du Mont</u>: nous attendons l'enlèvement des poteaux par France Télécom, les branchements ne sont pas faits.
- Notre fanfare « L'Echo des Montagnes » a été mise à l'honneur sur Les Champs Elysées : un pot sera organisé pour les féliciter.
- Le Père DURIEUX part en retraite : un pot sera également prévu.

- <u>Intervention de Gérard BORDON</u>: Concernant les mouvements tarifaires de l'électricité au 1^{er} août, on annonce une augmentation de 5 % pour les tarifs bleus (abonnés), de 2,7 % pour les tarifs jaunes, et 0 % pour les tarifs verts (industriels).

Concernant les tarifs de cession (courant acheté à E.D.F.) une augmentation de 8.4 % est prévue au 1^{er} août, ce qui entrainera un surcoût de l'ordre de 10 000 € pour le budget de la Régie. Une lettre de l'ANROC a été envoyée au Ministre de l'Energie Philippe MARTIN pour protester. Un courrier a également été envoyé à la Direction du Marché des Collectivités d'EDF.

- Agnès LATTARD-PRUVOT fait le point sur la STEP, les travaux sont terminés, le consuel est passé et a validé l'installation électrique.

La clôture est posée et le chalet technique installé, les roseaux seront plantés semaine 37 et les premiers essais auront lieu la semaine suivante.

- Madeleine LAPERROUSE fait le point sur la rentrée scolaire :

117 élèves sont inscrits et répartis en 5 classes :

```
- 24 élèves dans la classe de : Mme ANDRE
                                            13 en petite section
                                                                11 en moyenne section
- 23 --
                          : Mme MOLLARD 8 en moyenne section 15 en grande section -
- 24
                          : Mme DOMINATO 9 en C.P
                                                                 15 en C.E
- 22
                          : Mme JUFFET
                                            15 en C.E. 2
                                                                 7 en C.M. 1
                                             7 en C.M. 1
                                                                 17 en C.M. 2
- 24
                          : Mr TOURY
```

- Ingrid BORGHART regrette l'assèchement de la mare de l'école,

Cette action a été menée à la demande de Mme ANDRE suite aux plaintes du voisinage occasionnées par le chant des grenouilles.

Le projet pédagogique n'est pas abandonné, une réunion entre les parties concernées est prévue pour l'étudier.

La séance est levée à 21 H 45.